

**Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle
de l'AAACLA, tenue
le mercredi 27 septembre 2023, à 19 h,
au Collège, au local D201**

Présences des membres sortants du C.A. (2022-2023)

René Gaboury	119 ^e	Manon St-Hilaire	999 ^e
René-Pierre Beaudry	129 ^e	Philippe Cloutier	167 ^e
Nelson Tessier	129 ^e	Hans Glaude	999 ^e
Robert Thérien	147 ^e	Marc-André Blain	155 ^e
Sébastien Dupont	151 ^e	Représentant de l'AÉÉCLA	
Marie-Ève Brassard	158 ^e	Étienne Pellerin	999 ^e
Gabriel Méthot	172 ^e	Directeur général	

Ordre du jour

- 1.0 Mot de bienvenue
- 2.0 La relève de la permanence au secrétariat de l'Association
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Compte rendu de l'Assemblée générale du 7 mai 2022
- 5.0 Suivi au compte rendu de l'Assemblée générale du 7 mai 2022
- 6.0 Rapport annuel de la présidence pour l'année 2022
- 7.0 Présentation et adoption des états financiers du 1^{er} janvier au 30 décembre 2022
- 8.0 Présentation et adoption des états financiers du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 (6 mois)

- 9.0 Nomination d'un vérificateur pour l'année financière du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024
 - 10.0 Modifications aux statuts et règlements de l'AAACLA
 - 11.0 Élections des administrateurs pour l'année 2023-2024
 - 11.1 Présentation des candidatures proposées par le comité des mises en candidature
 - 11.2 Élections des membres du conseil d'administration pour l'année 2023-2024
 - 12.0 Questions diverses
 - 13.0 Clôture de l'assemblée
-

Compte rendu

1.0 Mot de bienvenue

Sébastien Dupont, président sortant du c.a. de l'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption, adresse un mot de bienvenue aux 24 membres présents.

2.0 La relève de la permanence au secrétariat de l'Association;

Isabelle Magnan, directrice générale adjointe au Collège de l'Assomption et directrice générale de la Fondation du Collège de l'Assomption s'adresse à l'assemblée.

« Mon intention ce soir est de vous rassurer quant à l'importance de l'Association des anciens pour le Collège et de vous parler un peu de son avenir », commence-t-elle en introduction de son intervention.

Elle rappelle le travail colossal – à temps plein - de deux grands bénévoles, Mme Lucie Jobin et René Gaboury (119^e) qui assurent depuis de nombreuses années une permanence au secrétariat de l'Association. Mme Magnan informe l'assemblée que le Collège a mis en place des mécanismes pour assurer la relève à cette permanence, en ce sens que d'autres bénévoles

prendront éventuellement la relève à Lucie et René, relève qui sera supportée par le Collège dans la mesure de ses moyens.

Par exemple, depuis janvier 2023, Sophie Paulin travaille en collaboration avec Manon St-Hilaire, afin d’amorcer cette transition et d’apporter un support administratif tant à M. Gaboury qu’à Mme Jobin. Ce support actuel permet également « un transfert de connaissances entre toutes les années de travail de Lucie et René pour assurer la relève pour la suite. »

« L’engagement du Collège est lié à la mission de l’Association des anciens qui est de favoriser les rencontres et de passer du bon temps ensemble », a résumé Mme Magnan.

C’est le souci de cohésion entre les trois entités du Collège, soient le Collège, l’Association et la Fondation qui explique qu’elles partagent un même exercice financier et un même système financier et une inscription aux taxes (TPS TVQ). »

« C’est l’intérêt collectif des trois entités (Collège, Fondation, Association des anciens) qui va guider nos décisions pour les années à venir », a-t-elle conclu.

3.0 Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est accepté tel que présenté, sur proposition de Michel Blain (128^e), dûment appuyée par Jean-Marie Dion (127^e).

Proposition : AG-AAACLA-2023-09-27-01

4.0 Compte rendu de l’assemblée générale tenue le 7 mai 2022

Sébastien Dupont explique en premier lieu la raison qui a poussé l’AAACLA à tenir son assemblée générale annuelle à une autre date que celle de l’Amicale des anciens et anciennes.

Sébastien Dupont fait ensuite lecture du compte rendu de l’assemblée générale du 7 mai 2022.

Le compte rendu de l'assemblée générale du 7 mai 2022 est accepté, sur proposition de Nelson Tessier (129^e), dûment appuyée par Michel Blain (128^e).

Proposition : AG-AAACLA-2023-09-27-02

5.0 Suivi au compte rendu de l'assemblée générale tenue le 7 mai 2022;

Aucun point n'est soulevé et aucune question n'est posée sur le compte rendu de l'assemblée générale du 7 mai 2022.

6.0 Rapport annuel de la présidence pour l'année 2022;

Après en avoir fait lecture, Sébastien Dupont dépose son rapport de la présidence pour l'année 2022-2023, en date du 27 septembre 2023.

7.0 Présentation et adoption des états financiers du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022;

Sébastien Dupont présente et explique les états financiers du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (un an).

Les états financiers du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 sont acceptés, sur proposition de Jean-François Riopel (136^e), dûment appuyée par Reynald Harpin (121^e).

Proposition : AG-AAACLA-2023-09-27-03

8.0 Présentation et adoption des états financiers du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 (6 mois);

Sébastien Dupont présente et explique les états financiers du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 (6 mois).

Les états financiers du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 sont acceptés, sur proposition de Jean-François Riopel (136^e), dûment appuyée par Jacques Dagenais (131^e).

Proposition : AG-AAACLA-2023-09-27-04

9.0 Nomination d'un vérificateur pour la nouvelle année financière du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024;

Sébastien Dupont présente la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton comme celle susceptible de dresser les états financiers à la fin de l'année. Cette firme effectue le même travail pour la Fondation du Collège et le Collège.

La firme Raymond, Chabot, Grant et Thornton est désignée celle qui agira en tant que vérificatrice pour la nouvelle année financière du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, sur proposition de Paul Germain (999^e), dûment appuyée par René Gaboury (119^e).

Proposition : AG-AAACLA-2023-09-27-05

10.0 Modifications aux statuts et règlements de l'AAACLA;

10.1 Présentation des modifications aux statuts et règlements proposées par le conseil d'administration

Nelson Tessier, vice-président, présente les principales modifications qui ont été apportées aux statuts et règlements de l'AAACLA.

« Ces modifications ont été apportées dans un but à la fois cosmétique, d'harmonisation et d'adaptation au nouveau contexte que nous vivons », résume-t-il. « Il faut rendre la chose plus conviviale. »

Nelson répond aux questions des membres présents à l'Assemblée générale.

10.2 Ces modifications aux statuts et règlements de l'AAACLA sont adoptées telles que présentées, sur une proposition de Reynald Harpin (121^e), dûment appuyée par Philippe Cloutier (167^e).

Proposition : AG-AAACLA-2023-09-27-06

11.0 Élections des administrateurs pour l'année 2023-2024;

11.1 Présentation des candidatures proposées par le comité des mises en candidature;

Membres mis en candidature (Élections 2023-2024)

René Gaboury	119 ^e	Maxime Bergeron	172 ^e
René-Pierre Beaudry	129 ^e	Gabriel Méthot	172 ^e
Nelson Tessier	129 ^e	Félix Parisé	176 ^e
Robert Thérien	147 ^e	Julien Capolupo	181 ^e
Sébastien Dupont	151 ^e	Manon St-Hilaire	999 ^e
Marie-Ève Brassard	158 ^e	Hans Glaude	999 ^e
Philippe Cloutier	167 ^e		

Note : Membres d'office membre ex officio

Les deux membres d'office, Marc-André Blain (155^e), représentant de l'Association des éducatrices et des éducateurs du CLA et Étienne Pellerin, directeur général du CLA, ne sont pas soumis à l'élection.

11.2 La liste des membres mis en candidature en vue des élections des dirigeants (2023-2024) au sein du C.A. est acceptée telle que présentée, sur proposition de Jean-Marie Dion (127^e), dûment appuyée par Reynald Harpin (121^e).

Proposition : AG-AAACLA-2023-09-27-07

12.0 Questions diverses

12.1 M. Reynald Harpin suggère une simplification de la terminologie empruntée pour désigner les membres du conseil d'administration de l'AAACLA, membres représentants versus membres décisionnels.

« Voici ce que les membres des HEC ont fait : ils ont joint (fusionné) les deux organismes, les Anciens et la Fondation, mais avec deux conseils d'administration distincts, avec toutefois une seule direction. Ça s'appelle « Diplômés + Fondation HEC Montréal ». Nous pourrions faire la même chose et cela s'appellerait par exemple « Anciens + Fondation Collège de l'Assomption ».

13.0 Clôture de l'Assemblée

Robert Thérien (147^e) propose la levée de l'assemblée, proposition dûment appuyée par Hans Glaude (999^e).

René-Pierre Beaudry,
Secrétaire

Sébastien Dupont
Président